



Association agréée par arrêté préfectoral du 10 septembre 2013

**62 rue Alexis Piron**  
**63000 Clermont-Ferrand**  
**Tél. : 04 73 83 63 66**  
**Courriel : pddne@laposte.net**  
**Site : <http://www.pddne.eu>**

**PUY-DE-DÔME NATURE ENVIRONNEMENT**

# **ASSEMBLEE GENERALE 2016,**

pour l'année 2015

**Le Samedi 19 mars 2016, à 14 heures**

**Salle Victor Hugo, à Clermont-Ferrand**

( Sous le magasin Auchan Nord )

**Discussion et votes sur** le rapport moral  
le rapport financier 2015 et la cotisation 2016  
le rapport d'activité 2015

**Élection du Conseil d'Administration**  
**Suite et fin autour d'un buffet**

**PS : n'oubliez pas d'apporter de quoi payer votre cotisation : il est indispensable d'être à jour pour prendre en compte votre vote.**

\*\*\*\*\*

S'il vous est impossible de venir à l'A.G., vous pouvez vous faire représenter en remplissant et renvoyant le coupon ci-dessous :

Je soussigné(e) ..... , adhérent(e) à Puy-de-Dôme Nature

Environnement, donne pouvoir à : .....  
pour voter en

mon nom lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2016.

Fait à ..... , le ..... 2016  
*Mention manuscrite « bon pour pouvoir » et signature*

## Rapport moral

### Rapport d'activité 2015

#### **Nucléaire :**

Le nucléaire reste un des thèmes majeurs de notre activité depuis la création de notre association. Et depuis plus de 20 ans nous travaillons sur les anciennes mines d'uranium et leurs nuisances.

Dans ce domaine, nous participons au Collectif "Mines d'Uranium" avec la CRIIRAD et d'autres associations affrontées aux mêmes problèmes. Ce fonctionnement est important car il permet une meilleure information générale, un partage des expériences des uns et des autres. Il nous apporte aussi l'appui de la CRIIRAD, tant dans le domaine technique que dans les relations et négociations avec le Ministère de l'Environnement.

Nous avons bien sûr participé à la réunion mensuelle du Collectif les 23 et 24 mai 2015.

La 2<sup>ème</sup> réunion de concertation sur les anciennes mine d'uranium du PDD s'est tenue à la Sous-Préfecture d'Ambert le 17 août 2015. Il en est rendu compte dans le numéro 56 de "Sèves". Il faudra attendre quelques mois pour voir quelles suites aura donné AREVA. Cela permettra un premier bilan de la gestion des stériles issus des anciennes mines en application de la circulaire ministérielle du 22 juillet 2009 ... et du résultat de nos interventions.

Au delà de l'uranium nous n'avons pas oublié le problème d'ensemble du nucléaire avec la diffusion d'informations sur les stands de PDDNE ; la conférence-débat au Festival de la Transition le 14 juin à Lempdes, animée par Jean-Pierre Minne de l'association creusoise "Oui à la Vie" la participation à la manif de Paris sur la COP 21.

Et nous avons terminé l'année en pleine préparation de la commémoration du 30ème anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et du 4<sup>ème</sup> de Fukushima.. Beaucoup de choses sont prévues.

**C'est l'occasion de lancer un appel à toutes celles et tous ceux qui pourront apporter leur aide.**

#### **Actions pour le climat**

Cela fait plusieurs années que nous participons à des initiatives pour faire connaître les actions menées par de nombreuses associations qui démontrent la possibilité de vivre autrement avec un impact sur l'environnement limité dans le cadre de relations humaines solidaires et démocratiques. Ce fut les forums pour des alternatives en 2013 et 2014, puis le festival Alternatidômes à Lempdes au printemps 2015. enfin la participation collective au Village Mondial des Alternatives à Paris pendant la tenue de la COP 21 les 5 et 6 décembre. Localement, nous avons appelé aux rassemblements place de Jaude des 28 novembre et 12 décembre malgré les difficultés imposées par le préfet au prétexte d'état d'urgence. La réussite de ces manifestations illustre l'importance de cette thématique dans la prise de conscience de la population en faveur de la qualité de l'environnement.

Nous ne nous faisons aucune illusion sur le résultat de cette grande messe mondiale des chefs d'État tant les intérêts économiques des uns et des autres (et de leurs entreprises multinationales) sont opposés dans le court terme. Rien n'est gagné, il nous faudra organiser de nouvelles actions pour imposer les décisions nécessaires à la limitation du réchauffement climatique.

#### **Gestion site Internet :**

Outre les rubriques nécessaires : Qui sommes-nous, où nous trouver, s'inscrire, le site donne les coordonnées des actions menées par PdDNE, seul ou avec d'autres. Le "Sèves" est mis en ligne.

Il suit l'avancement de ces actions, exemple : Alternatiba.

Le site annonce et commente les enquêtes publiques, dans la mesure des contributions des adhérents

---

UN grand nombre d'autres rubriques relaie des informations plus générales, qualité de l'air et de l'eau, impact de l'activité agricole, en essayant de les rattacher à ce qui se passe dans le PdD

L'ensemble est présenté (rubrique présentation) chaque 2 mois et l'info revoie à des textes plus détaillés, parfois plus anciens, dans d'autres rubriques.

L'aspect est plutôt sobre et même scolaire. La technicité du contributeur est mince.

Que manque-t-il ? votre avis, après consultation est précieux.

Que faudrait-il modifier ?

---

#### **Gestion des déchets :**

Puy de Dôme Nature Environnement(PDDNE) participe aux réunions du Collectif d'associations contre l'incinération des déchets dans le Puy de Dôme. Sont préparées puis commentées les réunions institutionnelles dans lesquelles PDDNE siège en tant qu'association agréée : commission consultative des services publics locaux du VALTOM, commission de suivi du site (CSS) de Vernéa, commission consultative de révision du plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND) du Conseil Général, commission de prévention des déchets du CG, comité de pilotage de la redevance incitative du SBA. Sont aussi traités les réunions du CA du VALTOM (qui sont publiques), de la CSS de Puy Long, les dysfonctionnements repérés de l'incinérateur et autres événements.

L'année 2015 a été marquée par la volonté du Valtom de trouver toujours plus d'ordures à traiter « pour éviter d'être en surcapacité » ou pour « optimiser les coûts » ou « par solidarité avec le Cantal » ...les engagements antérieurs de se limiter strictement au Puy de Dôme et le nord de la Haute Loire sont mis au feu (nous nous en doutions depuis le début).

Ça tombe bien ! La nouvelle région a 18 mois maximum pour pondre un plan régional de prévention et de gestion des déchets qui remplacera le plan départemental actuel. Voilà une opportunité que le Valtom ne va pas laisser passer. On ne pourra plus dire que Lyon risque de nous laisser tomber, il y a même une autoroute pour amener les camions benne chez nous.

**De fait, il est politiquement beaucoup plus facile d'agrandir un incinérateur existant (en ajoutant un four supplémentaire) que d'en installer un nouveau ailleurs.**

**Une nouvelle mobilisation citoyenne sera probablement nécessaire.**

Le rapport 2014 contient autant de mensonges que celui de 2013 : 100% des produits sodiques résiduels sont recyclés...c'est faux ! On a pu retrouver le processus industriel décrivant l'utilisation du bicarbonate de sodium servant à traiter les fumées entre les électro-filtres et le filtre à manche. La partie la plus polluée est évacuée en décharge spécialisée (une de plus). Il faut noter au passage que l'inspecteur des installations classées (DREAL, organisme d'Etat) a repris servilement ce mensonge dans son rapport.

Nous avons trouvé dans les documents techniques de l'essai validant la mise en service industrielle fin 2013 que la production de CO2 était de 1,37 tonnes pour 1 tonne de déchets entrants, soit **206000 tonnes de CO2 par an**. Cela n'a pas empêché Vernéa de faire un calcul fumeux à partir de chiffres non documentés pour conclure que cette usine est neutre pour le réchauffement climatique, c'est une véritable provocation.

Finalement, le Secrétaire Général de la préfecture, comptant chichement son temps de travail a clos la séance en censurant le reste de nos questions.

Des militants du Collectif d'associations contre l'incinération des déchets ont découvert **un tas de mâchefers stocké à ciel ouvert et accessible au public** sur une voirie en proximité immédiate de la déchetterie de Giat. **Ce produit, chargé de polluants** et malheureusement utilisé en sous couche routière à condition d'être protégé des eaux pluviales et de ruissellement attendait, en plein air, que quiconque ait besoin de compléter le bac à sable du petit dernier ! Vernéa s'est contenté de répondre que la loi n'a pas statué sur les dépôts de ce produit en cours de chantier.

**Nous comptons sur votre vigilance pour nous signaler ce genre d'atteintes à l'environnement et à notre santé.**

Le Valtom a voté pour l'attribution d'un marché à la société CHIMIREC malgré qu'elle ait été condamnée par le tribunal correctionnel de PARIS le 18/12/2013 pour traitement frauduleux d'huiles polluées aux PCB (pyralènes ...) alors même qu'un militant associatif avait informé les élus de cette délinquance. CHIMIREC, notoirement procédurier, avait porté plainte contre notre camarade et a été débouté par le tribunal de police de Clermont-Fd.

---

**Natura 2000 :**

---

**Et nous étions aussi présents :**

- à la foire bio Humus, à Châteldon les 3 et 4 mai
  - au passage de l'AlterTour le 20 juillet.
  - au forum des associations, à Clermont-Ferrand, place de Jaude le 17 septembre, avec tout le réseau mobilisé pour une transition digne de ce nom.
-

# RAPPORT FINANCIER 2015

## COMPTE DE RESULTAT 2015

		PDDNE	RECETTES	DEPENSES	2014			2015	2014	
<b>PRODUITS</b>						<b>CHARGES</b>				
<b>VENTES</b>						<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
	VD	Ventes diverses	94,20		307,58	INTER	internet	162,77	58,65	
		<b>sous total</b>	<b>94,20</b>		<b>307,58</b>	TEL	frais téléphone	-	0,00	
<b>DONS ET ADHESIONS</b>						FP	frais postaux	260,91	245,76	
	A16	Cotisations adhérents 2016	70,00		0,00	FD	frais divers,...	24,60	26,50	
	A14	Cotisations adhérents 2014	-		2417,00	ASS	assurances	132,80	133,50	
	A15	Cotisations adhérents 2015	2 595,00		295,00	MAT	matériel et fourniture de bureau	-	68,45	
	DON	Dons	-		0,00		<b>sous total</b>	<b>581,08</b>	<b>532,86</b>	
	ANI	animations	-		0,00	<b>AUTRES CHARGES</b>				
		<b>sous total</b>	<b>2 665,00</b>		<b>2712,00</b>	DOC	Documentation, abonnements, revues...	588,93	615,64	
<b>SUBVENTIONS</b>						ANI	Animations	281,45	376,85	
	SUB	Subventions	-		0,00	SEV	Impression de SEVES	630,54	494,40	
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>0,00</b>		<b>sous total</b>	<b>1 500,92</b>	<b>1486,89</b>	
<b>AUTRES RECETTES</b>						<b>AUTRES FRAIS VARIABLES</b>				
	RF	recettes financières	669,71		1188,63	JUR	Affaires juridiques	-	0,00	
	INTER		100,52		0,00	FF	Frais financiers	-	0,00	
	JUR	affaires juridiques	-			MAR	achat de marchandises destinées à la revente	92,72	72,68	
	DOC	documentation	-			DON	Dons externes	-		
	FNR	frais non remboursés	197,73		210,83	ADH	Adhésions externes	130,00	205,00	
		<b>sous total</b>	<b>967,96</b>		<b>1399,46</b>	FNR	frais non remboursés	197,73	210,83	
<b>COMPTES D' ACTIONS DIVERSES</b>							<b>sous total</b>	<b>420,45</b>	<b>488,51</b>	
			-			<b>COMPTES D' ACTIONS DIVERSES</b>				
		<b>sous total</b>	<b>-</b>		<b>-</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>Total PRODUITS =</b>			<b>3 727,16</b>		<b>4419,04</b>	<b>Total CHARGES =</b>		<b>2 502,45</b>	<b>2508,26</b>	
								<b>RESULTAT</b>	<b>1 224,71</b>	<b>1910,78</b>

## BILAN 2015

1 Euro = 6,55957

<b>BILAN - ACTIF</b>		<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>BILAN - PASSIF</b>		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>DISPONIBILITES</b>				fonds propres		34 160,44	32 249,66
	CCP	1 762,27	1 395,01	Résultat de l'exercice		1 224,71	1 910,78
	Caisse d'épargne	33 630,62	32 960,91	<b>I - Sous total</b>		<b>35 385,15</b>	<b>34 160,44</b>
	caisse	294,75	107,01	<b>DETTES</b>			
	<b>I - Sous total</b>	<b>35 687,64</b>	<b>34462,93</b>	fournisseurs			
<b>CREANCES</b>				<b>II - Sous total</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
	clients			<b>COMPTE GERE PAR L'ASSOCIATION</b>			
	autres créances			Compte Collectif/FTH		246,44	246,44
	<b>II - Sous total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	Compte incinérateur		56,05	56,05
						-	-
				<b>III - Sous total</b>		<b>302,49</b>	<b>302,49</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>35 687,64</b>	<b>34 462,93</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>		<b>35 687,64</b>	<b>34 462,93</b>

### PRODUITS

VD:ventes réalisées sur les stands ( foire bio, forum social, conférences...)

A14 A15 A16 Le volume des adhésions reste stable.

FNR : valorisation des déplacements non remboursés

### CHARGES

INTER : gestion du site internet

FP et TEL : frais postaux (enveloppes, timbres...) et téléphone.

FD : dépenses divers (photocopie, déplacements ...)

ASS : assurance

ADH : adhésion à d'autres associations (collectif 63 sans OGM, réseau sortir du nucléaire, ATTAC63 UCJS Auvergne...)

SEV : édition de Sèves

**soit un résultat positif de 1224,71€ pour l'année 2015.**